

Att de la pop  
EXPÉDIÉ LE 20 MARS 2014

## Élections municipales des 23 et 30 mars 2014

# Dernière minute !

**Dans les communes de moins de 1000 habitants :**

## **SUPPRESSION de l'obligation de présenter un titre d'identité lors du vote**

Suite à l'intervention de l'Association des Maires de France auprès du ministère de l'intérieur, **l'obligation de présenter un titre d'identité par les électeurs pour voter aux élections municipales est supprimée pour les communes de moins de 1000 habitants !**

Le décret correctif n° 2014-352 du 19 mars 2014 a été publié le jeudi 20 mars au journal officiel.

## Élections municipales des 23 et 30 mars 2014

# Dernière minute !

**Dans les communes de moins de 1000 habitants :**

## **SUPPRESSION de l'obligation de présenter un titre d'identité lors du vote**

Suite à l'intervention de l'Association des Maires de France auprès du ministère de l'intérieur, **l'obligation de présenter un titre d'identité par les électeurs pour voter aux élections municipales est supprimée pour les communes de moins de 1000 habitants !**

Le décret correctif n° 2014-352 du 19 mars 2014 a été publié le jeudi 20 mars au journal officiel.